

Tout d'abord je voudrais saluer la présence :

de notre conseillère départementale Clotilde F maire de St Sulpice, de notre conseiller départemental Walter Martin pdt du SIEA vice-président à la CA3B, maire d'Attignat
 des vice présidents de la CA3B
 des maires, maires adjoints, conseillers municipaux des communes voisines
 du représentant de la brigade de gendarmerie de Bourg en Bresse
 de Cécile Bernard vice présidente du SRVJ
 de la directrice d'école Anne Manzon et des enseignants,
 du chef de corps de notre CPINI Franck Moisson et des sapeurs pompiers volontaires
 des présidents et membres de nos associations communales et intercommunales
 des adjoints et conseillers municipaux,
 des correspondants de la presse Bernard Bérot pour le Progrès de Gérard Curt pour la voix de l'Ain
 les conscrits

Montceliennes, montceliens, chers amis.

Merci de votre présence qui me fait très plaisir

Je voudrais excuser le sénateur Rachel Mazuir, notre député Xavier Breton conseiller régional, le président de ca3b Jean François Debat, Noël Benonnier pdt du SRVJ à qui je souhaite un bon rétablissement, le père Dieudonné qui officie en ce moment même.

Je suis heureux de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment incontournable de la vie locale de notre petite commune, mais aussi un moment convivial auquel je tiens beaucoup.

Votre présence nombreuse témoigne de l'intérêt et de l'importance que vous accordez à la vie de notre village, et à ce moment d'échange fort sympathique.

2018 est passé avec pour chacun d'entre nous, ses joies, ses réussites, mais aussi, hélas, ses échecs, ses souffrances, ses deuils.

J'ai une pensée pour celles et ceux qui sont à la recherche d'un emploi qui souffrent, qui sont malades, qui ont perdu un être cher ; qui sont empêchés d'être ici aujourd'hui parmi nous ; j'ai une pensée toute particulière pour la famille de Marcel Blanc, notre ancien maire, disparu ce 31 juillet.

Tous les jours, les médias se font largement écho d'une actualité rarement gaie,

joyeuse, mais le plus souvent violente ! Qu'elle soit nationale ou mondiale, cette actualité a de quoi susciter des craintes et du pessimisme. Aussi, sans faire preuve d'un optimisme démesuré face à cette réalité qui nous entoure, je voudrais faire le vœu que cette nouvelle année apporte plus de joie, de bonheur, d'espérance, de paix et de fraternité, ce que naturellement chacun d'entre nous est en droit d'attendre et d'espérer.

En 2018, la politique menée par notre gouvernement n'a pas épargné non plus les petites communes. Mais je le savais : mon horoscope pour 2018 m'avait prédit que Jupiter me mettrait des bâtons dans les roues ! Je dois bien admettre que la réalité a dépassé les prédictions.

En effet, nous sommes confrontés à une administration tatillonne et une trésorerie de plus en plus pointilleuse. Si nous sommes d'accord pour que des réformes soient faites, il y a l'art et la manière de les faire appliquer, sans que se soit un boulet pour nos communes.

Il est de plus en plus difficile dans nos petites communes de faire face aux demandes complexes des services de l'état avec du personnel à temps partiel, et qui doit suivre sans cesse des formations pour mieux servir l'état, au détriment des besoins de nos communes et de ces concitoyens : je parle du prélèvement à la source, du transfert de la compétence assainissement, de la télétransmission et de la dématérialisation avec signature électronique des données comptables et administratives, du répertoire électoral unique !

A nos secrétaires de mettre à jour les fichiers erronés de l'INSEE...

Vous avez pu lire, il y a quelques jours que Montcet comptait 675 habitants, dernier chiffre officiel de l'INSEE, basé sur le recensement de 2015 (667). Ce sont ces chiffres qui sont pris en compte pour le calcul des dotations. Depuis 2015, nous avons environ 30 nouveaux foyers qui sont venus s'installer sur notre commune. Non seulement, nous avons subi une baisse des dotations, mais celles-ci ne tiennent pas compte de l'évolution de notre population, ce qui fait que nous avons été perdant plusieurs années de suite. Mais cela résulte des calculs savants de l'INSEE presque incompréhensibles pour le commun des mortels. Cette situation

devrait se rétablir l'année prochaine, puisque nous devons avoir un recensement officiel en 2020.

J'en profite pour inciter les nouveaux arrivants à rejoindre notre tissu associatif, nos pompiers volontaires, afin d'avoir la meilleure intégration dans notre petit village.

Début 2018, a été réalisé la sécurisation des 2 départementales. Les rétrécissements de voirie ont contribué à faire baisser la vitesse dans la traversée de notre village de façon significative. Hélas, nous aurons toujours à faire à des inconscients, contre qui nous sommes démunis devant leur incivilité et le non respect du code de la route. Je voudrais, à nouveau, remercier nos conseillers départementaux pour la subvention de 5600€ obtenue au titre des amendes de police.

Concernant le Clos des Feuilles d'or, la quatrième et dernière parcelle est en cours de vente ; la signature de l'acte devant intervenir dès l'obtention du permis de construire par le pétitionnaire, d'ici quelques semaines.

Début 2018, l'ancienne ferme Ricol a été démolie. Les gravats ont servi au remblaiement de la place de l'église, en vue de son agrandissement, réalisé cet été. Ensuite, nous avons réalisé la viabilisation des 3 parcelles vers la Croix. Nous attendons la signature de l'acte de vente avec l'EPFL avant de pouvoir, à notre tour, faire la vente de ces 3 lots.

Concernant les locatifs derrière l'église par Dynacité, ce projet est plus que jamais d'actualité. Nous sommes d'accord sur le prix de vente, sur la surface nécessaire à la réalisation de ce projet ; la modification simplifiée du PLU a été approuvée. Tout est prêt pour recevoir ces locatifs. Mais, en cours d'année, une nouvelle législation concernant les locatifs sociaux a contraint Dynacité, comme d'autres bailleurs sociaux, à reporter les projets. Ce qui ne nous convenait guère et retardait ainsi notre projet nécessaire à l'évolution de notre commune, afin de maintenir un effectif stable dans nos écoles.

Mais nous avons eu la chance que 2 personnes qui exercent des professions paramédicales -kiné et orthophoniste- cherchaient à venir sur Montcet ! Elles ont été

séduites par la possibilité de s'installer en rez-de-chaussée de ces futurs locatif, ce qui a permis de remettre ce dossier sur les rails. La partie paramédicale serait prise en charge par la CA3B dans le cadre de sa compétence économie.

Concernant ce dossier, je voudrais remercier publiquement Clotilde Fournier, notre conseillère départementale, qui fait partie du conseil d'administration de Dynacité, pour avoir porté ce dossier devant cette instance afin de le faire avancer et de le soutenir. Ce qui je pense n'a pas dû être chose facile, les intérêts de Dynacité et de la commune n'étant pas les mêmes, au même moment.

Concrètement, maintenant nous attendons la vente de la parcelle par l'EPFL à Dynacité et à la commune, ce qui je pense ne devrait plus tarder ; et dans un deuxième temps, la réalisation de ce locatif en collaboration avec Dynacité et la CA3B, les 2 personnes qui exercent et la commune. En souhaitant que celui-ci se réalise au plus tôt pour ne pas décourager nos 2 professionnelles de santé.

En 2018, nous avons investi dans l'entretien de nos chemins communaux, notamment le chemin des Bois. Ainsi que des travaux pour permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales route de Montracol et chemin de la Croix, en même temps que les travaux de viabilisation. Des travaux de renforcement de voirie chemin du Grillon, entretien et réparation que nous allons continuer cette année en fonction des disponibilités financières de notre budget, en donnant priorité à l'aménagement d'un trottoir le long de la rue de l'école.

D'autres travaux ont eu lieu par le syndicat SVRVJ, qui a entrepris le renouvellement et le renforcement de la conduite d'eau potable le long du Chemin d'Izelet avec la pose d'un nouveau poteau incendie.

Le syndicat de la Veyle Vivante qui a curé le fossé route de Buellas depuis le pont jusqu'au Vieux Jonc.

Le service des routes du département a entrepris le changement du tablier sur le pont de l'Irance route de Buellas et des travaux de busage le long de la route de Montracol.

Le schéma directeur d'assainissement !!!

Depuis janvier 2017, un diagnostic, obligatoire tous les 10 ans, de notre réseau

d'assainissement et du fonctionnement de notre station d'épuration a été entrepris. Aussi bien côté Montcet, que Buellas avec qui nous partageons la station d'épuration- 1/3 pour Montcet et 2/3 pour Buellas.

Le compte-rendu final nous a été communiqué cette fin d'année, d'où la nécessité de réunir le conseil municipal le 20/12 pour approuver ce schéma directeur de l'assainissement qui ne nous a satisfait qu'en partie.

En effet, si nous étions d'accord sur les montants des travaux à prévoir sur notre réseau, en partie vétuste, et sur le coût de l'amélioration de fonctionnement de la station d'épuration. Le conseil a été unanime pour constater que rien n'avait été prévu, ni priorisé, pour l'agrandissement de Montcet et l'évolution de sa population! Puisqu'il a été constaté que la station d'épuration arrive pratiquement à saturation au bout de 18 ans de fonctionnement sur les 30 ans de prévu. Ce qui, en cas de saturation constaté par les services de l'état, ceux-ci peuvent refuser les permis de construire de lotir ou d'aménager, tant que rien n'est fait pour remédier à cette saturation.

Il faut savoir que depuis le 1^{er} janvier, la compétence assainissement a été transférée à la CA3B, et ceci pour les 75 communes. Que se sont les services de la CA3B, en fonction des demandes, qui vont prioriser ces travaux et qu'il va falloir les solliciter pour arriver à nos fins, si besoin était, afin de ne pas empêcher et freiner l'évolution de notre commune.

Concernant le SIVOSS et le RPI, qui compte 245 enfants scolarisés dans nos 3 écoles, il s'agit de la dépense la plus importante de notre budget, comme à Montracol et Vandeins : 1030€ par enfant.

Comme je vous l'avais annoncé ici même l'année dernière, nous sommes revenus à la semaine de 4 jours, ce qui a nécessité une remise à plat complète de notre fonctionnement.

Le SIVOSS , en collaboration avec les enseignants, les associations de la garderie les Moussaillons et des Restaurants Scolaires, nous avons modifié les horaires scolaires dans nos écoles, les heures de passage du bus, les heures de début et de fin de la garderie, de même que les heures de "prise des repas ! Toutes ces modifications nous ont contraints à revoir l'emploi du temps de nos 12 employées ;

ce qui n'a pas été une mince affaire !

Nous en avons profité pour mettre en place un fonctionnement qui soit plus lisible et plus simple pour tous.

Montcet et la fibre optique !

L'année dernière, je vous disais que la fibre devait arriver sur notre commune de Montcet en 2018. A ce jour, seul l'emplacement de l'armoire électronique a été acté sur plan pour un positionnement vers le cimetière.

Tout était ok. Sauf que nous avons appris, cet automne, que la fibre serait amenée depuis Corgenon en passant par Buellas sur des poteaux bois... ce que nous avons refusé avec la commune de Buellas, de même que le département à cause de l'étroitesse de l'accotement entre Buellas et Montcet.

Suite à une réunion, courant décembre avec Orange, le service des routes du département le SIEA, la CA3B et nos 2 communes, nous avons confirmé notre désaccord quant à cette procédure qui est digne d'une autre époque. Nous avons suggéré que cette technologie soit amenée sur nos communes par enfouissement, comme il se fait de partout dans le département par le SIEA.

Aujourd'hui, nous ne connaissons toujours pas la réponse de Orange, mais toujours est-il que le déploiement de la fibre aux habitants doit intervenir avant la fin 2020.

Sans vouloir venir interférer dans le discours de Guillaume Fauvet, je voudrais dire 2 mots concernant la CA3B, dans le cadre de ses compétences, des changements significatifs ont eu lieu en ce début d'année qui concerne ou peut concerner chacun d'entre nous.

Outre la prise de compétence « eau et assainissement » rendu obligatoire par la loi NOTRE, 2 nouvelles délégations de service publique ont été attribuées, après une mise en concurrence.

La nouvelle délégation publique du crématorium de Viriat a été attribué à la Société des Crématoriums de France pour une durée de 6 ans. De même que la délégation de service publique transport a été attribué à la société Keolis pour une durée de 6 ans. Concernant le transport, une réunion pour tous les habitants de Montcet est prévue

ce vendredi 11 janvier pour le covoiturage, chacun ayant eu une invitation dans sa boîte aux lettres.

Comme dans toutes les communes de France, nous avons célébré la commémoration du centenaire de l'Armistice. Je voudrais remercier Mr Zagonel de St Denis les Bourg pour le prêt de photos et objets de cette époque, ainsi que la famille Burloud d'être venu en nombre pour commémorer la disparation de leur aïeul, seul poilu tué au combat et enterré au cimetièrre de Montcet.

Remercier Bernard Berot pour l'exposition et Florence Blanc pour l'arbre généalogique de Victor Burloud.

Depuis sa création début 2016, notre site internet est de plus en plus regardé 50000 visites en 2016, 100000 en 2017 et 183000 en 2018 !

En complément à ce site, vous avez été destinataire de 2 numéros de l'écho de Montcet dont le dernier vous a été distribue il y quelques jours seulement.

Je voudrais remercier toutes les montceliennes et tous les montceliens qui à rendre notre village plus agréable et plus beau, que se soit pour le fleurissement, les illuminations, les décorations tout au long de l'année, avec des thèmes différents en fonction des saisons.

Je voudrais remercier collectivement, de peur d'en oublier si je le faisais individuellement, tous ceux qui œuvrent pour dynamiser, faire vivre notre commune : les bénévoles, les membres des associations communales et intercommunales qui s'impliquent lors des manifestations, nos pompiers volontaires pour leur dévouement, nos correspondants de presse qui relatent et se font écho des activités et animations de notre village.

Merci à vous pour votre implication.

Sans transition, je voudrais maintenant adresser des vœux de longévité et de bonne santé a notre doyen Mr Max Rosset qui va allégrement sur ces 95 ans, ainsi qu'à toutes nos personnes âgées.

Des vœux de prompt rétablissement aux personnes malades.

Des vœux de réconfort et de courage a ceux qui ont perdu un être cher.

Des vœux de prospérité à nos agriculteurs qui subissent les méfaits d'une météo instable et capricieuse

Egalement des vœux de prospérité à nos artisans, commerçants et auto entrepreneurs.

Des vœux de dynamisme et d'épanouissement à toutes nos associations, des vœux de persévérance et d'encouragement à leurs présidents.

Des vœux de bonne intégration aux nouveaux habitants de notre village, qui peuvent rejoindre nos associations.

Des vœux aux conseillers municipaux, au personnel communal pour leur implication dans la vie locale et auprès de nos administrés.

Des vœux pour que Montcet reste un village où il fait bon vivre !

A vous tous ici présent, je vous renouvelle mes vœux de bonne santé, de réussite, d'espoir et de bonheur. Que ces vœux accompagnent ceux qui vous sont chers.